

défunt a laissé à son gendre, sir James-Lewe Fox, entre autres objets mobiliers, le portrait de son aïeul, le duc de Schomberg. Contre ce tableau équestre, qui ornait le château de Hornby, il y en avait un autre au crayon, c'était celui-ci que le duc actuel voulait donner à son beau-frère.

L'arrêt prononcé par le chancelier adjuge l'œuvre de Kelter au légataire. Il y aura recours à la chambre des lords. Le tableau est estimé 300 liv. sterling. Il y a déjà plus du double de frais. On a déboursé de part et d'autre au-delà de 15,000 francs, et la procédure devant la Cour suprême ne laissera pas d'être coûteuse.

— ESPAGNE. — On lit dans les journaux de Madrid du 23 novembre :

« Le Tribunal de la guerre et de la marine a confirmé la sentence du Conseil qui a jugé le général Prim, lequel part aujourd'hui, sous escorte, à six heures du matin, pour Cadix, d'où, à ce qu'il paraît, il sera dirigé vers sa destination qui est encore inconnue. »

» Nous venons d'apprendre que le Conseil de guerre, dans sa séance d'hier, a condamné à la peine de dix années de présides, le capitaine don Jose Bartoli et le com-

mandant don Pedro Contreras; et à six années le lieutenant don Antonio Calleja. »

— Ce soir, le Maçon, en voyant la foule se presser aux portes de l'Opéra-Comique, répétera son gai refrain : « Les amis sont toujours là ! »

— Le Gymnase donne aujourd'hui, avec Ivan le Moujik, la reprise de la Tirelire, cette pièce si gaie, dans laquelle Acharé a créé avec tant de bonheur le rôle populaire de Titi le Talocher; le drame si touchant d'Emma, et Philippe complètent le spectacle.

Librairie, Beaux-Arts, Musique.

Les Marins illustres de la France, par M. Léon Guérin, que l'éditeur Belin-Leprieur publie en ce moment par livraisons, formeront, autant que l'on en peut juger sur ce qui est aujourd'hui en vente, un des meilleurs, des plus beaux et des plus nationaux ouvrages que l'on ait depuis longtemps produits. La conscience historique et le style plein de chaleur et de poésie de l'écrivain s'y retrouvent au même degré que dans l'*Histoire Maritime de la France*, qui a obtenu un éclatant succès de deux éditions très réelles et très distinctes en moins de deux années, et dont les *Marins illustres de la France* sont l'indispensable complément. Chaque vie de marin célèbre est appuyée de preuves et de notes savantes

qui donnent une idée de l'étendue des recherches de l'auteur, et ajoutent singulièrement, pour les lecteurs sérieux, au mérite de l'ouvrage. Un luxe typographique remarquable, des portraits en pied et dramatisés en quelque sorte de nos grands hommes de mer, portraits dus aux talents réunis de MM. Victor Adam et Maurin, l'un pour la pose, le mouvement et le costume, l'autre pour la vérité des figures; des armoiries rehaussées de leurs couleurs avec entourages, petits chefs-d'œuvre dus au collège héraldique, achèvement de faire de cette publication nouvelle un véritable monument de l'histoire et de l'art sous tous les rapports.

— L'auteur de l'*Histoire de Jérusalem*, M. Poujoulat, vient de publier un nouvel ouvrage qui ne peut manquer d'intéresser au plus haut degré le monde savant et religieux; c'est une *Histoire de saint Augustin*. Ce livre n'est pas seulement l'histoire du grand évêque d'Afrique, c'est aussi le tableau complet du siècle où il a vécu. Mgr l'archevêque de Paris a bien voulu accorder à ce livre la plus complète approbation.

— Il vient de paraître un ouvrage sérieux sur *François Ier et la Renaissance*; M. Capefigue en est l'auteur. Il est de nature à intéresser à la fois les amis des arts et les hommes politiques. L'auteur a dit ce qu'étaient les États-Généraux, les Parlements, les libertés de l'Eglise gallicane. Ce n'est pas seulement l'histoire frivole, mais le résumé des institutions. A côté de l'existence royale aux châteaux de Chambord, Fontai-

nebleau ou Chenonceaux, et des descriptions des grandes chasses, on trouve les édités, les séances du Parlement, l'histoire, en un mot, du Droit public des Français.

— *L'Histoire du Châtelet et du Parlement*, éditée par la librairie historique, rue d'Arcole, 7, est un ouvrage aussi remarquable par le charme du style, que par l'intérêt qui se rattache à ces grandes institutions. L'historien et le juriste consultent et trouveront des documents du plus haut intérêt. L'auteur, tout en se maintenant à la hauteur de son sujet, su néanmoins éviter l'aridité inséparable d'un travail d'érudition, et en a fait une œuvre vraiment remarquable; aussi pouvons-nous prédire à ce beau livre le succès le plus éclatant et le plus mérité.

SPECTACLES DU 30 NOVEMBRE.

FRANÇAIS. — Le Tisserand, le Mari à la campagne. **OPÉRA-COMIQUE.** — Le Diable, le Maçon. **ITALIENS.** — Le Cantatrici villane. **ODÉON.** — Jeanne d'Arc. **VAUDEVILLE.** — Revue, Jour de liberté, l'Homme blasé. **VARIÉTÉS.** — Point-du-Jour, le Bouffon, Mazurka, Turfufu. **GYMNASÉ.** — Emma, Ivan le Moujik, la Tirelire, Turfufu. **PALAIS-ROYAL.** — Le Roman, l'Étourneau, Deux Papes. **PORTES-SAINTE-MARTIN.** — La Dame de Saint-Tropez. **GAITÉ.** — Les Sept Châteaux du Diable.

En vente, en 32 livraisons à 50 centimes chaque pour Paris, et par la poste 60 centimes, chez **BELIN-LEPRIEUR**, libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 5, et chez tous les Marchands de pittoresques.

LES MARINS ILLUSTRÉS DE LA FRANCE,

Par **LÉON GUÉRIN**, auteur de l'*Histoire maritime de France*.

SOURDIS, archevêque de Bordeaux, général des armées navales de Louis XIII. **D'HARCOURT**, dit *Cadet-la-Perle*, gén. des armées nav. de Louis XIII. **JEAN GUITON**, amiral de la Rochelle. **MAILLE-BREZE**, gr. m. de la navigat. ép. de Louis XIII et de Louis XIV. Le chevalier PAUL, vice amiral, même époque. **DUQUESNE**, époque de Louis XIV. **JEAN BART**, id. **VALBELLE**, id. **JEAN D'ESTREES**, id. **VICTOR-MARIE D'ESTREES**, id. **TOURVILLE**, id. **FORBIN**, id. **DUGAY-TROUIN**, id. **CASSARD**, id. **LA BOURDONNAIS**, ép. de Louis XV. **SUFFREN**, époque de Louis XVI. **D'ESTAING**, id. **LA TOUCHE TREVILLE**, époque de Louis XVI et du Consulat.

Un volume in-8, de 550 pages, MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉ de vingt portraits en pied et animés, de Marins français, lithographiés à deux teintes, et surmontés d'armoiries, coloriées par VICTOR ADAM et MAURIN. — Les huit premières livraisons sont en vente. Il en paraîtra deux à trois par semaine, l'ouvrage étant presque terminé.

JULES LABITTE, LIBRAIRE, Quai Voltaire, 3, à Paris.

HISTOIRE DE SAINT AUGUSTIN

JULES LABITTE, LIBRAIRE, Quai Voltaire, 3, à Paris.

SA VIE, SES ŒUVRES, SON SIÈCLE, INFLUENCE DE SON GÉNIE, PAR M. POUJOULAT. 3 volumes in-8, ornés du PORTRAIT DE SAINT AUGUSTIN, d'après MURILLO. — Prix : 21 francs.

PAR M. POUJOULAT. 3 volumes in-8, ornés du PORTRAIT DE SAINT AUGUSTIN, d'après MURILLO. — Prix : 21 francs.

Les Origines, leurs Mouvements et leurs Transformations depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, par Pascal Ouprat.

EN VENTE à la Librairie d'AMYOT, éditeur, rue de la Paix, 6, à Paris; dans les départements et à l'étranger, chez tous les CORRESPONDANS DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

EN VENTE à la Librairie d'AMYOT, éditeur, rue de la Paix, 6, à Paris; dans les départements et à l'étranger, chez tous les CORRESPONDANS DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

FRANÇOIS IER ET LA RENAISSANCE

FRANÇOIS IER ET LA RENAISSANCE

FRANÇOIS IER ET LA RENAISSANCE

4 volumes in-8. PRIX : 30 FRANCS. Médaille de Bronze Aux 3,000 premiers Souscripteurs. MÉDAILLE D'ARGENT A chaque abonné qui réunira dix Souscripteurs. Médaille d'or A toute personne qui réunira 100 Abonnés.

4 volumes in-8. PRIX : 30 FRANCS. Médaille de Bronze Aux 5,000 premiers Souscripteurs. MÉDAILLE D'ARGENT A chaque abonné qui réunira dix Souscripteurs. Médaille d'or A toute personne qui réunira 100 Abonnés.

4 volumes in-8. PRIX : 30 FRANCS. Médaille de Bronze Aux 5,000 premiers Souscripteurs. MÉDAILLE D'ARGENT A chaque abonné qui réunira dix Souscripteurs. Médaille d'or A toute personne qui réunira 100 Abonnés.

Germer Baillièrre, lib.-édit. rue de l'École, 17, et chez l'auteur, rue Taibout, 14.

Germer Baillièrre, lib.-édit. rue de l'École, 17, et chez l'auteur, rue Taibout, 14.

Germer Baillièrre, lib.-édit. rue de l'École, 17, et chez l'auteur, rue Taibout, 14.

TRAITÉ DES RÉTENTIONS D'URINE ET DES RÉTRÉCISSEMENTS DE L'URÈTRE, du Catarrhe et de la Paralyse de la Vessie; et de l'Incontinence d'Urine, de la Gravelle et des Affections syphilitiques, etc. Traitement spécial de ces maladies, par N. BOUCHER, médecin de la Faculté de Paris. 8^e édition. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. par un mandat, franco par la poste.

LA CONSTIPATION DETRUITE SANS LAVEMENTS, SANS MÉDECINE ET SANS BAINS. Se vend chez tous les libraires et à la maison Warton, à Paris, 68, r. Richelieu, à 75 c. L'exposition d'un moyen NATUREL, agréable et infaillible (très simple), non seulement de vaincre, mais aussi de détruire complètement la Constipation rebelle; suivi de nombreux certificats de médecins célèbres et d'autres personnes de distinction. La même, franco par la poste, 1 fr. 25 c., à envoyer en un bon sur la poste. La grande édition, à 2 fr. 50 c., ou franco, 3 fr. 25 c. (Affranchir).

LA CONSTIPATION DETRUITE SANS LAVEMENTS, SANS MÉDECINE ET SANS BAINS. Se vend chez tous les libraires et à la maison Warton, à Paris, 68, r. Richelieu, à 75 c. L'exposition d'un moyen NATUREL, agréable et infaillible (très simple), non seulement de vaincre, mais aussi de détruire complètement la Constipation rebelle; suivi de nombreux certificats de médecins célèbres et d'autres personnes de distinction. La même, franco par la poste, 1 fr. 25 c., à envoyer en un bon sur la poste. La grande édition, à 2 fr. 50 c., ou franco, 3 fr. 25 c. (Affranchir).

DEPURATIF DU SANG. Le SIROP CONCENTRÉ DE SALSEPAREILLE, préparé par QUET, pharmacien à Lyon, est prescrit par les médecins comme éminemment purgatif et sudorifique dans le traitement des maladies syphilitiques, des Dartres, Démangeaisons, Taches et Boutons à la peau, Rhumatismes, Goutte et toutes Acretés ou Vice du sang. Ce médicament, entièrement végétal, d'un emploi commode, remplace avec avantage les Tisanes ou Décoctions de Salsepareille. Instruction dans les principales langues. DEPOTS dans les villes de France et de l'étranger: Paris, aux PH. HERBERT, galerie Véro-Dodat, 2; Abbadié, r. Ste-Apolline, 23, et Jallier, place de la Croix-Rouge, 36; à Versailles, Le Duc; à Orléans, J. Alliot; à Marseille, Thumin, rue de Rome, 46; à Toulouse, Plassan, rue de l'Orme-Sec, 9.

UGIENOZONE Les salons de vente sont tenus par des dames. Appareil PÉRIODIQUE INDISPENSABLE AUX DAMES. Élastique, imperméable, satisfaisant à toutes les exigences de la nature. Grâce à cette ingénieuse ceinture, les dames, oubliant la gêne que leur ont imposé les loia naturelles, peuvent se livrer à toutes leurs occupations, ainsi qu'aux exercices agréables de la danse, de l'équitation, etc., et aux voyages. Les lettres doivent être adressées à M^{me} DELAHAYE (Affranchir).

UGIENOZONE Les salons de vente sont tenus par des dames. Appareil PÉRIODIQUE INDISPENSABLE AUX DAMES. Élastique, imperméable, satisfaisant à toutes les exigences de la nature. Grâce à cette ingénieuse ceinture, les dames, oubliant la gêne que leur ont imposé les loia naturelles, peuvent se livrer à toutes leurs occupations, ainsi qu'aux exercices agréables de la danse, de l'équitation, etc., et aux voyages. Les lettres doivent être adressées à M^{me} DELAHAYE (Affranchir).

NATUREL, rue Saint-Martin, 98, seule fabrique de **FOUETS ET CRAVACHES** EN CAOUTCHOUC. — Sticks, fouets, cannes et cravaches oléophanes.

VARICES. MÉDAILLES à l'exposition de 1841. BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. FLAMET, inventeur, seul inventeur et fabricant breveté (sans garantie du gouvernement), rue Saint-Martin, 87, au coin de celle Rambuteau. (Affranchir).

VARICES. MÉDAILLES à l'exposition de 1841. BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc, sans coutures ni lacets, pour combattre les varices et les engorgements des membres inférieurs. FLAMET, inventeur, seul inventeur et fabricant breveté (sans garantie du gouvernement), rue Saint-Martin, 87, au coin de celle Rambuteau. (Affranchir).

PAPIER FAYARD ET BLAYN Pour Rhumatismes, Douleurs, Irritations de poitrine, Lombago, Éléphantiasis, Piles, brûlures, et pour les Cors, Œils-de-Perdre, Onguons, etc. Chez FAYARD, pharmacien, rue Montholon, 19, à Paris. Et chez BLAYN, pharmacien, rue du Marché-Saint-Hippolyte, 7, en face celle S. Hyméenne. Nota. — Nos rouleaux portent une étiquette rose conforme à cette annonce.

MADEIRA D'ARMES Dans l'intérêt de MM. les Officiers, la manufacture vient d'établir à Paris, chez M. GODEFREY, chapelier, place de la Bourse, 31, un dépôt d'armes de luxe et de commerce, qui seront vendues suivant un tarif signé par les directeurs de la manufacture.

MADEIRA D'ARMES Dans l'intérêt de MM. les Officiers, la manufacture vient d'établir à Paris, chez M. GODEFREY, chapelier, place de la Bourse, 31, un dépôt d'armes de luxe et de commerce, qui seront vendues suivant un tarif signé par les directeurs de la manufacture.

BOUCHÉ SOLIDE DE GAILLOT Pharmaciens, Rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 55, à Paris. Pâte très agréable, Supérieure aux autres Pectoraux pour guérir les Rhumes, Catarrhes, Asthmes, Enrouements, Maladies de Poitrine et

LA DUCHESSE SAVON AU LAIT D'AMANDES Pour blanchir et adoucir la Peau.

LA DUCHESSE SAVON AU LAIT D'AMANDES Pour blanchir et adoucir la Peau.

ENVELOPPES MAQUET. Tous formats, à franc le cent. Ces enveloppes doivent leur succès à l'élégance de leur forme et à la qualité du papier, qui pour la beauté est supérieur à tout ce qu'on a fait jusqu'ici. Grand assortiment de papier à lettres, cirés à cacheter, plumes métalliques, gravures et impressions de cartes de visites, armoiries, etc.

ADJUDICATIONS EN JUSTICE. Etude de M^e GOISSET, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 3. Adjudication, le jeudi 12 décembre 1844. En l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de la première chambre, deux heures de relevée, d'un

ADJUDICATIONS EN JUSTICE. Etude de M^e GOISSET, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 3. Adjudication, le jeudi 12 décembre 1844. En l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice à Paris, local et issue de la première chambre, deux heures de relevée, d'un

CHAUSSURES-MODOT, PASSAGE CHOISEUL, 33 A PARIS. — GRANDE PERFECTION ET RABAIS. — CLAQUES, sans brides ni ressorts, en CAOUTCHOUC; idem BOTTES et BOTTINES, pour les deux sexes, garanties imperméables. VENIS insoluble à l'eau, pour tous genres de chaussures. — Ecrire franco.

HOTEL Etude de M^e FROTIN, notaire à Paris. Adjudication, en la chambre des notaires, à la place du Châtelet, le mardi 27 décembre 1844, heure de midi, par le ministère de

HOTEL Etude de M^e FROTIN, notaire à Paris. Adjudication, en la chambre des notaires, à la place du Châtelet, le mardi 27 décembre 1844, heure de midi, par le ministère de

Enregistré à Paris, le 30 Novembre 1844.

Enregistré à Paris, le 30 Novembre 1844.

Enregistré à Paris, le 30 Novembre 1844.

Tribunal de commerce. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 28 novembre 1844, qui déclare en faillite ouverte et en failli provisoirement l'ouverture auil jour: Du sieur GIRAUD, entrep. de charpente, rue Harboui, 4, nommé M. Joutet juge-commissaire, et M. Pascal, rue Richer, 12, syndic provisoire (N° 4861 du gr.); CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers: VÉRIFICATIONS ET AFFIRMATIONS. Du sieur CART, mécanicien, rue de Charbonnet, 22, le 3 décembre à 12 heures (N° 4771 du gr.); Du sieur VIENNOT, monteur en diamants, rue de l'Arbre-Sec, 48, le 5 décembre à 10 heures (N° 4682 du gr.); Pour être procédé, sous la présidence de M. le juge-commissaire, aux vérifications et affirmations de leurs créances. NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour les vérifications et affirmations de leurs créances, remettent préalablement leurs titres à M. le syndic.

PRODUCTION DE TITRES. Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier timbré, indiquant les sommes à réclamer, MM. les créanciers: Des sieurs BROUIN et RIBERA, fab. de bois d'allumettes, à La Villette, entre les mains de MM. Baudouin, rue d'Argenteuil, 35, Lévay, rue d'Allemagne, 117, à La Villette, syndics de la faillite (N° 4844 du gr.); Pour, en conformité de l'article 163 de la loi du 28 mai 1838, être procédé à la vérification des créances, qui commencent immédiatement après l'expiration de ce délai.

ASSEMBLÉES DU SAMEDI 30 NOVEMBRE. NEUF HEURES: Hoeffler, md de vins, vérif. — Flamant, fab. de meubles, com. — Boucher, md de vins, vérif. — Gailhou, biniériste, id. — Basciat, fab. de bronzes belotier, id. — Basciat, tailleur, id. — Béard, md de vins, id. — Héreau, 112, Munch et Specht, commissionnaires en marchandises, id. DIX HEURES 1/2: M. de la Roche, md de vins, id. — Besse, md de meubles, vérif. — Soyex, entrepreneur de charbons, com. — M. de Schomberg, md de vins, id. DEUX HEURES: Marillier, limonadier, synd. — Veuve Delorme, lingère, id. — Vaulot, potier, col. — Levent-Galliot, négociant en huiles, id. — Olivier, charbon, id.

Décès et Inhumations. Du 27 novembre. M. Garnier, 70 ans, boulevard de la Roche, 27. — M. Lévassour, 52 ans, rue Favart, 12. — M. Bailly, 69 ans, rue Neuve-des-Petits-Champs, 15. — Mme Renard, rue de Clugny, 10. — M. Gauthier, 85 ans, rue de Poitou, 2. — Mme veuve Joliet, 71 ans, barrière du Trône, octroi. — Mlle Chertout, 87 ans, rue de Seine, 15. — Mme Motin, 35 ans, rue Dauphine, 12. — Mme veuve Léon, 83 ans, rue de Fleurus, 50.

Appositions de Scellés. Après décès. 25 M^{me} Schall, crémière, rue des Amardières-Popincourt, 16. 26 M. Gauthier, rue de Poitou, 2. 27 M. Massier, horloger, rue des Villiers-du-Calvaire, 2.

BOURSE DU 29 NOVEMBRE.

Paris	5 0/0 compt.	118 80	118 90	119 00	119 10
5 0/0 fin c.	118 80	118 90	119 00	119 10	119 20
3 0/0 compt.	83 40	83 40	83 40	83 40	83 40
3 0/0 fin c.	83 40	83 40	83 40	83 40	83 40
Napl.	—	—	—	—	—

Revenus. Du compt. à fin dem. D'un mois à l'autre.

5 0/0	118 80	118 90	119 00	119 10	119 20
3 0/0	83 40	83 40	83 40	83 40	83 40
Napl.	—	—	—	—	—

Etude de M^e Martin LEROY, avocat-avoué, rue Traine-St-Eustache, 11. D'une sentence arbitrale, en date du 18 novembre 1844, enregistrée, rendue contradictoirement. Entre M. Alexandre BRUNET, entrepreneur de serrurerie, demeurant à Paris, rue d'Asorg, 31, d'une part; Et M. Louis-Félix BOUTEVILLAIN, aussi entrepreneur de serrurerie, demeurant actuellement rue des Vinaigriers, 27, d'autre part. Il a été convenu et arrêté de ce qui suit: Il est formé une société en nom collectif entre M. Pequerrie et M. Gleizes. L'objet de la société est l'exploitation d'ouvrages d'art et de science. La durée de la société est fixée à cinq ans; elle commencera le 15 novembre 1844, et finira le 15 novembre 1849. La dénomination de la société est: Société des Arts et de l'Industrie. Le siège de la société est établi à Paris. La signature et la signature sociales sont: PEQUERRIE, GLEIZES et Co. Le partage en sera fait par portions égales, pour toutes ce qui sera parie de ladite société, y compris le matériel de l'Atlas des Femelles. A l'expiration de la société, si elle n'est prolongée, M. Gleizes pourra, en remboursant la part de M. Pequerrie, en avoir la suite. Pour extrait: PEQUERRIE. (4061)

Etude de M^e Walker, avocat-avoué, rue Walker, 11. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris, le 19 novembre 1844, enregistré en ladite ville, le 26 du même mois, par Lefèvre, qui a reçu 11 fr. 10 cent. Ledit acte fait entre: Robert-Augustin TESNIÈRE oncle, Louis-François DAUMESNIL, Auguste-Cyrille

Enregistré à Paris, le 30 Novembre 1844.